# Mise en œuvre efficace des Plans d\’Aménagement et de Gestion des Réserves de Biosphères du Mono: Le mémorandum d’engagement signé

*L’hôtel « Bel Azur » de Grand Popo a servi de cadre du mardi 27 au mercredi 28 février 2024 à un atelier organisé par le projet Benkadi. A l’occasion, une cinquantaine d’acteurs impliqués dans la mise en œuvre des Plans d’Aménagement et de Gestion (PAG) des Réserves de Biosphères du Mono ont renforcé leurs capacités pour être plus utiles. La signature d’un mémorandum par les participants pour une gestion efficace des réserves témoigne de leur engagement.*

*Vue d\\\’ensemble des participants*

Après l’étape de l’Ouémé, les acteurs qui s’occupent de la mise en œuvre des plans d’Aménagement et de gestion des réserves de biosphères du Mono se sont retrouvés. Désormais ils sont tous engagés pour mieux contribuer à la gestion efficace des PAG et des Aires marines protégées (Amp). La gouvernance des Réserves et la cartographie des acteurs ; le Cadre institutionnel proposé pour la mise en œuvre du PAG ; et les rôles et implications spécifiques de chaque catégorie d’acteurs dans le PAG, ont été abordés pour renforcer les capacités des participants.

A partir de là, les parties prenantes des Associations Communautaires de Conservation de la Biodiversité (ACCB), des ONG intervenant dans la région, les Mairies, les Cellules Communales des Ministères en charge de l’agriculture et du cadre de vie, et les partenaires de mise en œuvre du projet

Benkadi sont mieux aguerris pour assumer chacun ses responsabilités. L'identification des problèmes et leurs approches de solutions permettront aux différentes structures de trouver les moyens adéquats pour régler les problèmes sur le terrain. Mais ils doivent travailler en respectant les normes d'association pour être légitimes et  reconnus par les autorités locales. Ceci permettra une bonne collaboration sur le terrain à travers une gouvernance participative et la dynamique de la reddition de comptes aux populations.

Le maire de la commune de Djakotomey, M. Ulrich Sokégbé peut se réjouir que l'appel lancé à ses pairs à l'ouverture de l'atelier afin d'être assidus pour l'atteinte des objectifs assignés à l'atelier a été entendu. Le Directeur Technique du Cénagref, M. Georges Sossou est reparti aussi satisfait de la réactivité des participants sur les différents sujets abordés.

Encore plus l'est le Chef Projet/Benkadi, M. Sagbo Damien Djodjo Kouton qui  n'a pas manqué d'exprimer son assurance pour les résultats atteints. Il restera à mieux s'organiser sur le terrain pour gérer au mieux les réserves et surtout travailler au respect des normes. Avant de partir, les participants selon les catégories ont apposé leur signature sur le mémorandum d'engagement qui retrace désormais les grandes conclusions qui vont orienter le futur de leurs actions sur le terrain.

***Cell Com/Benkadi***

---

# La gestion des aires marines

# protégées de Togbin et Donaten au cœur d’un atelier du projet Benkadi à Grand-Popo

*Le 05 janvier 2022, le gouvernement du Bénin a créé à travers le décret n°2022-003, les aires marines protégées (AMP) de Donaten et de la Bouche du Roy (Togbin). Une initiative unanimement saluée par les acteurs de la société civile de protection de l’environnement.*

Pour lancer le processus d’élaboration du plan de gestion et définir les projets d’activités à mettre en œuvre pour la conservation des ressources et l’exploitation judicieuse et durable de ces deux aires marines protégées, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) aux côtés du Centre national de gestion des réserves de faune (CENAGREF) a réuni à l’hôtel Bel Azur de Grand-Popo ce jeudi 22 septembre 2022, plusieurs acteurs de la société civile, des cadres des mairies et des agents de la sécurité publique impliqués dans la protection de ces aires.

« Les travaux doivent nous amener à doter toutes les parties prenantes d’une feuille de route très claire, qui définit l’action concrète à mener, à court, à moyen et à long terme, dans le cadre de la gestion des aires marines protégées de Donaten et de la Bouche du Roy » a déclaré Aurélien Atidégla, Président de la PASCiB à l’ouverture, indiquant qu’un plan de suivi et de mise en œuvre des recommandations de l’atelier sera également élaboré.

Constant Houndénou est le Conseiller technique au

développement durable et représentant le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette rencontre. Il rappelle que les aires marines protégées créées, permettront d'une part de sécuriser la mangrove et les ressources halieutiques disponibles dans ces écosystèmes et d'autre part, de générer des bénéfices socio-économiques pour les populations riveraines.

Cet atelier initié dans le cadre du projet Benkadi au Bénin vient à point nommé acter le processus d'élaboration du plan de gestion des deux aires marines protégées concernées, dira Abdel-Aziz Baba Moussa, Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF). Car une chose est de créer, mais une autre est de gérer. Le tout n'est pas d'avoir ces documents, mais il faut pouvoir les mettre en œuvre a-t-il laissé entendre.

**Approche participative pour la gestion des aires marines protégées au Bénin**

La diversité des participants à cet atelier justifie l'approche participative de ce processus qui bénéficie de la disponibilité et de l'accompagnement du ministère du cadre de vie et du développement durable rassure le Conseiller, Constant Houndénou avant de lancer officiellement les travaux dudit atelier.

Sans doute, les acteurs sont engagés à mutualiser leurs efforts pour la conservation des aires marines protégées. Selon Joséa Dossou Bodjrenou, Directeur de l'ONG Nature Tropicale, la rencontre permettra à chaque acteur de savoir le rôle à jouer et comment jouer sa participation pour l'atteinte des objectifs escomptés par le gouvernement en créant les aires marines protégées.

Dans le même sens, Alexine Atioukpe, Chef division eau et assainissement à la mairie de Cotonou est aussi convaincu. «

Au terme de cet atelier, le service environnement de la mairie de Cotonou va s’approprier des résultats de cet atelier afin d’accompagner au mieux la protection des tortures marines, au niveau de l’aire marine protégée de Donaten », a-t-elle confié.

Pour rappel, les aires marines protégées au cœur de ces échanges, regorgent d’une riche diversité biologique menacée ou en voie d’extinction, à savoir, les tortures marines, les lamantins d’Afrique, les baleines et les dauphins et diverses espèces de poissons et de crustacés, etc.

***Arsène AZIZAHO***